

**DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
VILLE DE SCEAUX**

**ELABORATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME**

PHASE DIAGNOSTIC

ACTES

**ATELIER N° 4
La vitalité à Sceaux**

Animé par Cyrille Poy

Samedi 31 janvier 2009

Les experts

- **Catherine Brown**, directrice d'études au CODRA
- **Stéphane Merlin**, directeur SM conseil, bureau d'études spécialisé dans le commerce
- **Liliane Sillon**, présidente de l'Office de Tourisme
- **Pascale Coq**, proviseur adjoint de la cité scolaire Lakanal (remplace M. Champigny)
- **Daniel Lucas**, membre du conseil d'administration du Centre Culturel et Social des Blagis (CSCB).
- **Jacques Paul**, président de l'animathèque MJC
- **Gérard Atlan**, commerçant et président du conseil du commerce de France
- **Rémy Perruchot**, commerçant
- **Didier Duverneuil**, directeur de la Banque Populaire Rives de Paris
- **François Loscheider**, secrétaire général de la Conférence Territoriale de la Vallée Scientifique de la Bièvre

Introduction de M. le maire :

M. le maire rappelle que cet atelier s'inscrit dans la démarche que l'équipe municipale a souhaité engager pour que le PLU résulte, tout au long de son élaboration, d'une réflexion collective.

M. le maire évoque ensuite :

- la vocation résidentielle, universitaire et commerçante de la Ville
- le **rapport de Jean-Paul Charié, député du Loiret sur** « Le commerce et la Ville : croissance et cohérence territoriale, intérêt général et libre concurrence ».

M. le maire rappelle l'adresse du site Internet où sont consultables tous les documents nécessaires à la réflexion : www.plu-sceaux.fr

Cyrille POY: *Bonjour et bienvenu à ce dernier atelier du diagnostic du PLU consacré aujourd'hui à la vitalité de votre ville. Un atelier où sera abordée la place des équipements, de l'enseignement, de la culture, du sport et, bien entendu, de la vie économique. Vous savez désormais que tout ce qui sera dit ici servira à enrichir le diagnostic préalable du PLU.*

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver sur le site Internet www.plu-sceaux.fr les actes des ateliers n°1 et n°2, ainsi que leur synthèse. Vous devriez également retrouver la synthèse de l'atelier n°3 en début de semaine prochaine et rapidement les actes de l'atelier n°3 et la synthèse de l'atelier n°4 sur le même site ainsi que les présentations du CODRA, que vous a commentées Catherine Brown, lors des trois derniers ateliers.

*On va procéder, aujourd'hui, comme à l'accoutumé, c'est-à-dire que l'on va articuler notre rencontre en deux parties. La première commencera par un état des lieux de la situation avec deux exposés, deux présentations. **Catherine Brown**, directrice d'études au CODRA, bureau d'étude spécialisé dans l'aménagement urbain, va nous faire un petit topo sur les différents équipements de la ville. On écouterait ensuite **François Loscheider**, secrétaire général de la Conférence territoriale de la vallée scientifique de la Bièvre, nous expliquer précisément l'objet de cette Conférence. Puis, passés ces exposés, il sera autour de 15h/15h30, le micro circulera dans la salle afin que chacun puisse poser des questions de manière concise aux invités de la table ronde. Aujourd'hui, il y en a 10, qui aborderont trois questions :*

- *Comment maintenir et renforcer l'attractivité de la ville ? Attractivité qui tient à la présence sur son territoire de grands équipements d'enseignement, d'un commerce de proximité de qualité aussi.*
- *Quelle place pour le sport et pour la culture ?*
- *Et enfin troisième question : comment renforcer la vocation de Sceaux, territoire d'accueil et de formation pour l'établissement des talents ?*

*Je vais maintenant passer la parole à **Catherine Brown**, directrice d'études au CODRA, qui va nous présenter l'étude qu'elle a réalisée sur la vitalité de la ville de Sceaux, en abordant la place des équipements, de l'enseignement, du sport, de la culture et, bien entendu, de la vie économique.*

Catherine Brown: Bonjour mesdames et messieurs. Une rapide présentation du contexte de Sceaux : Comme j'ai l'habitude de le dire, Sceaux n'est pas une île. Sa proximité avec la capitale, sa proximité avec des axes de transports et des axes d'accès rapide à d'autres territoires, le fait qu'elle soit inscrite dans un territoire urbain dense où, là aussi, les équipements, les commerces sont présents, ont à voir, au quotidien, avec tous les sujets que l'on va évoquer aujourd'hui.

La ville s'est impliquée dans les réflexions engagées autour de la vallée scientifique de la Bièvre, qui concerne la recherche, mais aussi l'emploi, puisque la ville est bien positionnée sur ces sujets. L'avenir, ce sont aussi les réflexions en cours à l'échelle de la région Île-de-France, dans le cadre de Paris Métropole. Des réflexions où là aussi, les fonctions de l'agglomération, avec la spécificité de la ville capitale, sont envisagées.

Sceaux est impliquée dans l'ensemble de ces démarches. La région s'est doté en septembre dernier d'un document de planification de l'urbanisation à l'horizon de 20 à 30 ans, le SDRIF, (Schéma Directeur de la Région Île-de-France). Il est approuvé mais pas encore en application, puisque la loi prévoit que pour être applicable il doit être validé par l'état, via une approbation du Conseil d'Etat. Cette validation par le Conseil d'Etat n'a pas encore eu lieu, l'Etat ayant décidé de mener des réflexions parallèles. Ce document a néanmoins été porté à la connaissance de l'ensemble des collectivités locales. Il implique un certain nombre d'options qui auront des répercussions sur Sceaux et ses alentours, notamment en matière de logement.

En faisant un ratio bêtement mathématique, le rythme de nouveaux logements pourrait être de 100 par an à Sceaux. Nous sommes donc dans une logique de réponse aux besoins en logements des habitants de Sceaux et de ceux qui veulent venir s'y installer.

Les abords des gares devraient faire aussi l'objet, au titre de ce document, d'efforts de densification pour y amener plus d'emplois et plus de population. À l'échelle de la région, Sceaux est inscrite dans la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvres avec six autres communes. Au titre de ces réflexions intercommunales, un certain nombre de sujets sont traités, discutés et réfléchis, notamment un programme local de l'habitat, en faveur d'une diversification, d'une production de logement, un plan de déplacements, et des compétences intercommunales, notamment en ce qui concerne un certain nombre d'équipements, en particulier la culture.

Nous allons maintenant revenir au territoire de la commune. Il y a une certaine concentration des équipements, notamment en centre-ville et dans un certain nombre de quartiers, notamment Les Blagis. Une des particularités de la ville est la place importante des équipements secondaires et tertiaires, en particulier en termes de surface. C'est un sujet que l'on a évoqué à plusieurs reprises avec la problématique du foncier, de l'espace disponible. C'est vrai que 10 % du territoire de la commune est dédié aux équipements publics, tous thèmes confondus, dont 6 % pour les établissements secondaires supérieurs. C'est important, surtout que ces établissements, nous le verrons tout à l'heure, n'ont pas une attractivité uniquement scéenne mais rayonnent largement au delà des limites communales. On voit aussi apparaître sur cette carte des secteurs moins desservis, moins équipés en termes d'équipements de sport/loisir/culture. Se pose alors la question de l'accessibilité aux équipements.

Nous allons maintenant nous focaliser sur différents thèmes :

L'éducation

Sceaux compte près de 13 000 apprenants. C'est un chiffre très important qui correspond en théorie à 65 % de la population de Sceaux. Cette particularité est vraiment une spécificité à l'échelle de l'agglomération, puisque Sceaux est la commune la plus attractive concernant les étudiants. On le voit sur la carte des communes de la Communauté d'Agglomérations, avec les flèches vertes qui représentent les élèves et les étudiants entrant sur le territoire, et les flèches rouges, les élèves et étudiants habitant sur chacune des communes. On voit bien des flux très importants, notamment les entrants, 6 800 élèves et étudiants. C'est le plus gros flux de la Communauté d'Agglomération. Même en élargissant les investigations, ce flux est tout à fait remarquable et est à mettre en relation avec la renommée de plusieurs équipements

d'enseignement secondaire et supérieur. Pour Paris, vous avez un flux supérieur de parisiens qui viennent étudier à Sceaux par rapports au flux d'habitants de Sceaux qui vont faire leurs études à Paris.

Ces pôles d'enseignement sont pour la plupart plutôt bien situés par rapport à la desserte RER, ce qui est une condition importante.

Le tourisme.

On parlait tout à l'heure de la renommée des établissements scolaires et universitaires. Mais la renommée de Sceaux provient aussi d'un certain nombre d'autres équipements en particulier le Parc de Sceaux. Cette vocation touristique est ancienne (cf. la gare de Robinson construite voilà plus d'un siècle). Il y a une activité touristique ancienne et encore aujourd'hui, même dans un territoire urbain dense connaissant une très forte pression foncière, une part de résidences déclarées secondaires au dernier recensement : 1,2 %. C'est plus qu'à Chatenay, c'est plus qu'à Anthony, c'est un peu plus que la moyenne des Hauts-de-Seine. C'est révélateur de l'histoire particulière de Sceaux.

(Une première photo est projetée à l'écran)

Le parc de Sceaux est emblématique avec 2 millions de visiteurs par an. La coulée verte, transversale, relie les territoires. Elle a aussi un rayonnement départemental, voire régional. Il y a aussi le musée d'Île-de-France dans le domaine du parc. Sa fréquentation est très locale. Toutefois, 32 % des touristes qui le fréquentent sont des Franciliens qui ne viennent pas des Hauts-de-Seine.

Le théâtre des Gémeaux a lui aussi une renommée et un fonctionnement qui débordent largement le cadre communal. Il est géré par la Communauté d'Agglomération. On peut aussi citer les équipements culturels qui servent au quotidien ou à la semaine aux habitants de Sceaux : la MJC, par exemple, avec 61 % de Scéens qui la fréquentent, le Centre Social et Culturel des Blagis, le cinéma, le conservatoire de musique où, au moins pour l'annexe de Sceaux, on a 89 % de Scéens. La bibliothèque aussi affiche un bon taux de fréquentation de Scéens : 81 %. Tous ces équipements sont très fréquentés par les habitants de Sceaux.

En matière d'événements, le festival de l'Orangerie déborde largement le cadre de Sceaux avec 11 % d'habitants de Sceaux, 16 % pour la CABH, et 27 % pour le reste de l'Île-de-France.

D'autres événements ponctuent l'année et contribuent au rayonnement, à la réputation et à l'identité de la Ville de Sceaux.

Le sport

C'est un élément important en termes de besoins scolaires et pour les habitants. La répartition se fait sur plusieurs quartiers, c'est un point positif. Il ne faut pas oublier le Parc de Sceaux et la Coulée Verte qui jouent un rôle là aussi avec le parcours sportif. On peut y marcher, on peut y faire du vélo, du roller et tout un tas de pratiques sportives. Certains équipements ont des horaires qui sont à concilier avec les scolaires et l'accueil de la population. Tous ne sont pas à tout moment accessibles à un public autre que scolaire.

Quantitativement, le diagnostic est plutôt bon, plutôt même très bon pour un certain nombre d'activités variées. Le nombre d'adhérents est aussi en croissance avec une augmentation du nombre de Scéens. Qualitativement, la ville a récemment fait faire un diagnostic qualitatif sur ses équipements sportifs. Il conclut à un certain nombre d'équipements vieillissants, en état de dégradation, pour lesquels il convient d'être attentif, notamment en termes de requalification.

L'économie

Comme le disait monsieur Le Maire, Sceaux, ce n'est pas que des habitants, c'est aussi des logements et des emplois. 5 700 emplois à Sceaux, salariés et non-salariés, avec une grande proportion d'emplois dédiés aux services. Ce qui n'est pas étonnant, puisque nous ne sommes pas sur un territoire au passé industriel. Il est évident que la première activité économique de la ville est bien sûr liée aux équipements scolaires, secondaires et universitaires.

Cette vitalité est relativement concentrée sur plusieurs pôles que vous voyez sur cette carte du territoire, avec le centre-ville, l'Hôtel de Ville, qui est un des plus importants employeurs de la commune, et un certain nombre d'équipements.

Les 1200 entreprises sont surtout des petites à très petites entreprises. Sceaux n'est pas une île, les actifs bougent, ils se déplacent pour leurs relations domicile/travail en raison de la proximité d'un certain nombre de pôles d'emplois. Les plus proches sont le centre d'affaire de Châtenay, la Croix-de-Berny à Anthony, le pôle Avantis.

Le commerce

C'est un volet important qui sera développé dans le cadre du PLU. Aujourd'hui, la structure commerciale de Sceaux est simple, claire et issue de son histoire et de ses développements urbains. Il y a le centre-ville, qui est à la fois quantitativement et qualitativement un élément fort, structurant et au grand pouvoir de rayonnement et d'attractivité. Vous avez sur le tableau, les chiffres qui révèlent que le centre-ville en termes d'attractivité commerciale est fréquenté à hauteur de 44 % par des clients issus de communes voisines. On a presque envie de dire que le centre-ville n'est fréquenté qu'à hauteur de 55 % par des habitants de Sceaux. On voit bien que l'attractivité de ce centre est certainement aussi liée aux bonnes conditions d'accessibilité. Le pôle de Robinson, bien évidemment, et le pôle des Blagis aussi sont fréquentés par les habitants des communes voisines. Cela s'explique par le fait qu'ils sont proches des limites communales et qu'ils jouent à la fois des rôles structurants de proximités et de liaisons sur les différents quartiers, notamment grâce à la présence de deux marchés très importants (22 étals pour l'un, une soixantaine pour le marché du centre-ville).

L'animation commerciale de la ville est réelle. Les 170 cellules commerciales dans le centre-ville jouent un rôle évident dans la vie économique. La répartition des commerces est aussi remarquable, puisque l'on voit bien la grande diversité des types de commerces présents dans le centre-ville en 2006. Si cela ne veut pas dire qu'il y a tout, il y a vraiment beaucoup sur ce centre-ville à l'échelle de la ville de Sceaux et surtout, au regard de la qualité qui s'y exprime et qui explique cette attractivité.

(Quelques chiffres sont donnés par l'animateur)

Commerce alimentaire : 16 %

Commerce non spécialisé : 1 %

Équipement de la personne : 16 %

Équipement de la maison : 10 %

Hygiène et santé : 17 %

Culture et loisir : 10 %

Cycle, auto : 2 %

Café, hôtel, restaurant : 10 %

Service : 18 %

À retrouver sur le site www.plu-sceaux.fr

La complémentarité du centre-ville par rapport au pôle Robinson et au pôle des Blagis est réelle. Le pôle Robinson valorise les flux liés à la gare RER et aussi sa position à cheval sur les deux communes. Ceci est complété par le marché que j'évoquais tout à l'heure, avec sa spécificité Bio, qui vient renforcer son attractivité. Le pôle des Blagis est dans un registre de quartier, de proximité, à la fois pour les Scéens mais aussi pour les habitants des communes voisines. Ces deux pôles sont structurants et favorisent l'accès aux commerces.

Tout à l'heure, monsieur le maire faisait le lien, et cela va être ma conclusion, entre le sujet du commerce et des activités économiques et le PLU. Le commerce, tel qu'on l'entend dans son aspect qualitatif de promenade, d'accessibilité, de renforcement des flux piétons, donc des chaland, est lié aux formes urbaines. Donc il est évident que sur Sceaux, il est concentré sur les rues, les linéaires de rues où les bâtiments sont à l'alignement de l'emprise publique, avec une mitoyenneté, et de façon classique, le commerce est au rez-de-chaussée. Cette concentration en centre-ville, et en partie au pôle Robinson, est bien structurée sur les linéaires où les rues sont faites avec des bâtiments à l'alignement, en mitoyenneté des uns-des-autres. La surface concernée à Sceaux est relativement faible aujourd'hui puisque cela représente moins de 5 % du territoire.

On voit aussi se dessiner, et c'est un point positif, une faisabilité de développement du commerce entre le pôle du centre-ville (rue Houdan) et le pôle Robinson. Cette faisabilité urbaine est rendue possible par l'aspect linéaire des constructions.

(Applaudissements)

Animateur : *Merci. François Loscheider, secrétaire général de la Conférence Territoriale de la Vallée Scientifique de la Bièvre, va maintenant nous expliquer en quoi consiste la VSB, la Vallée Scientifique de la Bièvre.*

François Loscheider : Bonjour à tous. Tout d'abord, avant de vous présenter ce qu'est la Vallée Scientifique de la Bièvre et prolonger les propos que la précédente intervenante a évoqués, je voudrais insister sur le fait que Sceaux se situe dans le prolongement des quartiers universitaires parisiens, dans le prolongement des quartiers latins, dans le prolongement de la montagne Sainte Geneviève. Je crois que c'est important de prendre en compte cette géographie. C'est une géographie physique. La vallée de la Bièvre, depuis Paris, ne passe pas loin de Sceaux et assure une sorte de continuité territoriale, géographique, entre Paris et les pôles universitaires parisiens et la ville de Sceaux.

La ligne SNCF de Sceaux aussi, d'une autre manière, sur une autre géographie, assure cette continuité. Ces éléments ont vraiment relié le développement universitaire parisien et le développement universitaire et scientifique du sud de Paris et notamment de la ville de Sceaux. Ce territoire du sud a été dans l'histoire un lieu de résidence d'intellectuels. Je pense aux Curie, Raspail, Berthollet, Laplace notamment, aux premiers travaux sur le nucléaire civil à Fontenay-aux-roses, en 1946. Aujourd'hui, il y a des centres d'excellence dans le domaine de la santé, des biotechnologies.

C'est important de prendre en compte cette donnée historique quand on parle de Sceaux et quand on parle de ces problématiques de développement urbain comme c'est le cas dans le cycle des rencontres qui ont lieu actuellement.

Au sud de Paris se concentrent à peu près 40 % de la recherche francilienne. Quand je dis au sud de Paris, ce sont ces territoires, ces villes qui sont de la première couronne parisienne et dans la VSB. J'y ajoute aussi les implantations universitaires plus récentes, celles qui se sont faites dans les années 70, sur le plateau de Saclay ou à Ivry. Ces trois territoires - parce qu'il y a aussi Saint-Quentin-en-Yvelines - représentent 40 % de la recherche régionale. Quand on

ajoute Paris et les arrondissements au sud de Paris, on a, à peu près, les trois quarts du pôle de recherche et du pôle d'enseignement supérieur francilien. Le nord de Paris a accueilli le développement industriel, l'est a accueilli de façon naturelle un développement plutôt logistique, lié aux services urbains..

Animateur : *Il se dit qu'il existe dans tous ces territoires que vous venez de nommer, la même concentration d'ingénieurs que dans la Silicon Valley. Est-ce que vous avez des renseignements là-dessus ?*

François Loscheider : Je vous avoue ne pas savoir combien il y a de chercheurs dans la *Silicon Valley* mais je sais que géographiquement, le Sud parisien représente la même superficie que la *Silicon Valley*. C'est vrai que c'est une référence que l'on emploie souvent et que l'Etat a employé récemment dans des réflexions visant à renforcer le plateau de Saclay. Il y a la volonté de faire un *cluster* (pôle) à partir des équipements existants sur Saclay. L'image que je voudrais employer, c'est recréer une *Silicon Valley* à la française. On a regardé ce que la *Silicon Valley* représentait géographiquement : c'est l'espace du sud parisien (*carte*). Vous voyez sur cette carte, le sud de Paris avec les implantations universitaires, comprenant les centres d'enseignement supérieur, les centres de recherches, publics ou privés, qui se prolongent sur le pôle d'Orsay et de Saclay. L'INSEE a récemment quantifié ces divers pôles. Sur la vallée scientifique de la Bièvre, on a 37 000 étudiants. À Sceaux, on a 8 200 étudiants. C'est une part importante dans la vallée scientifique de la Bièvre. Il y a d'autres concentrations universitaires à proximité, à Villejuif, au Kremlin-Bicêtre, à Cachan, à Châtenay-Malabry, à Fontenay-aux-Roses, notamment. 10 000 ingénieurs et chercheurs travaillent dans ce territoire. C'est une part importante de la population active, sur Sceaux, mais plus généralement sur ce territoire. Le pôle de recherche est à peu près équivalent sur le plateau de Saclay mais concerne plutôt la recherche publique. Un pôle de recherche à peu près équivalent à Saint Quentin et Versailles, mais plutôt tourné vers la recherche privée.

Dans ce territoire au sud de Paris, on a ce que le projet de SDRIF, actuellement en cours d'élaboration et de discussion, appelle le cône de l'innovation. Ce territoire a cette vocation et doit avoir un rôle particulier pour le développement en Île-de-France. Il doit être un territoire moteur pour le développement de ce que l'on appelle les économies de la connaissance.

La conférence de la Vallée Scientifique de La Bièvre n'est pas un territoire institutionnel. C'est un territoire de projets, de réflexions communes, un réseau de 18 villes, entre Paris, la seconde couronne et le plateau de Saclay, en Val-de-Marne et dans les Hauts-de-Seine. Cette conférence a été constituée dans le cadre d'une conférence territoriale. C'est un espace de rencontres, de réflexions communes, d'initiatives et de démarches entre les villes et les partenaires universitaires, scientifiques, hospitaliers, les entreprises, la Chambre de Commerce, et tous ceux qui s'inscrivent dans cette volonté de reconnaître la spécificité scientifique de ce territoire et de se retrouver sur des projets. La Vallée Scientifique de la Bièvre est un territoire de projets en Île-de-France.

On remarque qu'autour de Paris, dans l'espace Paris Métropole, se structurent des réflexions communes, entre villes, entre partenaires économiques et partenaires communaux et institutionnels. Voilà ce qui commence à caractériser la géographie régionale. Il y a l'*Open de France* au sud de Paris. Il y a l'ACTEP, l'Association des Collectivités de l'Est Parisien, entre Paris et Marne-la-Vallée. Et dans le sud, il y a la Vallée Scientifique de la Bièvre.

Une dernière problématique que porte la conférence territoriale concerne l'accueil et l'accompagnement des activités innovantes qui peuvent être issues des centres de recherche.

Deux axes importants sont privilégiés : les bio-technologies et les PMI innovantes. Ces dernières s'insèrent de manière plus diffuse dans le tissu urbain.

Applaudissements

Cyrille Poy: Merci. Nous allons maintenant commencer le débat avec le public. Je demande aux experts de bien vouloir nous rejoindre à la tribune.

Stéphane Merlin, directeur SM conseil, bureau d'études spécialisé dans le commerce

Liliane Sillon, présidente de l'office de tourisme de Sceaux

Pascale Coq, proviseur adjoint du lycée Lakanal, vous remplacez M. Champigny qui n'a malheureusement pas pu venir et nous prie de bien vouloir l'excuser

Daniel Lucas, membre du conseil d'administration du Centre culturel et social des Blagis (CSCB)

Jacques Paul, président de l'animathèque MJC

Gérard Atlan, commerçant et président du conseil du commerce de France

Rémy Perruchot, commerçant

Et enfin Didier Duverneuil, directeur de la Banque Populaire Rives de Paris.

Je vous propose donc de commencer avec cette question : Comment maintenir l'attractivité de la ville ? Nous écoutons vos questions et remarques.

Dans la salle : J'étais surpris d'apprendre qu'il y avait 5 700 emplois salariés et non salariés à Sceaux. Ce chiffre me paraît bien important par rapport à l'appréhension que j'en avais intuitivement. Pourrait-on avoir une décomposition par types d'entreprises ?

Dans la salle : L'attractivité est bien sûr liée au fait de pouvoir stationner. Mais autour de Belle-Epine, il n'y a pas que des parkings et, que je sache, le chiffre d'affaire est conséquent. Au niveau de Sceaux, on parle beaucoup du parking Charles-de-gaulle qui pourrait être construit. On a entendu la semaine dernière une évocation à ce sujet. Il y aurait des niveaux de parking en sous-sol, deux étages pour les habitants de l'immeuble. On a parlé aussi des places qui seraient réservées aux employés et aux visiteurs de la maison de retraite Renaudin.

Il y a actuellement 102 places en extérieur sur ce parking. Combien resterait-il de places pour les gens qui souhaiteraient accéder entre autres à la rue Houdan ? Si l'on construit plus, pourrait-on faire d'autres parkings ? On ne pourra pas faire plus de niveaux à cause de l'eau. Or, il en faudrait davantage pour permettre une meilleure attractivité...

Dans la salle : Que pensent les commerçants de leur situation à Sceaux ? Les communes avoisinantes les envient. Ont-ils l'impression que leur situation va rester confortable ?

Dans la salle : La vie c'est le mouvement ! Ce qui s'est passé ici, c'est la construction de la ligne de Sceaux. Les intellectuels du sud de Paris ont eu cette ligne à leurs portes, et qu'est-ce qu'ils ont fait ? Ils ont cherché où ils pouvaient se loger pas cher dans de bonnes conditions, et ils se sont déversés le long de cette ligne de Sceaux. Je la connais bien, mon grand père travaillait à la gare de Robinson en 1920, et ma belle famille est venue s'installer là. Ce sont des universitaires depuis le début des années 30. C'est comme ça que cela a essaimé. Ce n'est pas la vallée de la Bièvre qui attire, c'est la ligne ferrée de Sceaux. C'est le mouvement, ce n'est pas pareil.

Quand la semaine dernière nous avons parlé des logements des étudiants, nous avons appris qu'il y avait 1 000 étudiants à l'EPF. C'est énorme. J'ai vécu dans des centres universitaires, à Bordeaux par exemple, et l'on faisait des logements et tout le monde est venu se mettre là. J'ai aussi travaillé dans des grandes villes américaines. On commence par structurer le campus pour loger les étudiants sur place. Si vous logez ici 1000 étudiants de l'EPF sur place, ce sont autant d'étudiants que vous n'aurez pas à transporter le matin et le soir. Eux, vont se déplacer en dehors des heures de pointe pour aller à Paris. Vous avez le même problème avec Jean Monnet ou la faculté de pharmacie. C'est d'abord pour ces gens-là qu'il va falloir faire quelque chose. Ma fille est partie à Luxembourg. Il faut voir les conditions dans lesquelles elle est logée par son université ! Vous n'avez pas idée messieurs dames ! C'est tout neuf. Un bon salaire et de bonnes conditions de vie ! Il va falloir revoir ça ! C'est là qu'il faut mettre le fric !

Applaudissements

Animateur: C'est ce que disait M. Nicolle. Merci M. Fort pour cette remarque.

Dans la salle : Une partie de l'attractivité d'une commune réside dans les établissements d'enseignement, comme vient de le dire monsieur. Je suis particulièrement préoccupé par le devenir du lycée Lakanal, un monument national, qui risque malheureusement de se déliter si rien n'est fait. Cela fait une dizaine d'années que le Conseil Régional nous dit que l'on va faire quelque chose... Il y a aussi la question du logement des classes préparatoires, puisque le dortoir n'est plus du tout aux normes. Cela pourrait nous donner des nuits blanches à l'idée de savoir ce qui se passerait en cas d'incendie... Alors, où en est-on de nos négociations avec le Conseil Régional pour le chantier du lycée Lakanal ?

Dans la salle : Quelques remarques par rapport au parking Charles-de-Gaulle. Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit, mais il ne faut pas oublier qu'il y a quand même d'autres centres commerciaux dans la ville. Il faut aussi penser à ceux des Blagis, à ceux de Robinson qui sont deux centres commerciaux un peu excentrés mais très importants. Une autre remarque : comparer les universités de Sceaux à celles d'Allemagne ou d'Amérique d'accord. Mais il y a une très grosse différence d'après ce que j'ai vu : beaucoup de grandes universités ont là-bas été construites dans des nouveaux quartiers où il n'y avait rien autour, ce n'est pas le cas de Sceaux. C'est bien de comparer, mais il faut quand même bien adapter ce que l'on a avec ce que l'on peut faire !

Applaudissements

Dans la salle : J'ai noté qu'il y avait 14 tennis à Sceaux, ce qui est déjà beaucoup, je trouve. Il semble que pour le logement, il y a un problème de places et je pense à un terrain de tennis qui est un peu abandonné rue de la Marne. Je me demande si à cet endroit, on ne pourrait pas faire un parking...

Rires et applaudissements du public

...ou bien un terrain de jeu pour les enfants de l'école des Blagis qui ont un terrain minuscule à la limite de la sécurité, près du commissariat de police.

Dans la salle : Je reviens sur la dynamique économique et sur les réflexions concernant les étudiants. Je pense qu'il y a un terreau de dynamisme concernant les services aussi. Les

étudiants se plaignent d'en manquer. Il y a la solution des campus, mais vous parliez d'encrage dans les villes. On peut aussi imaginer plus de services pour eux dans la ville. À ce sujet, beaucoup imaginent créer ces services. Je pense que nous pourrions mettre à disposition beaucoup plus de locaux pour permettre la création de ces services. On investit beaucoup à Sceaux dans les locaux pour les associations, pour toutes les réunions publiques. Il faudrait rééquilibrer à mon sens la mise à disposition de ces locaux pour l'activité économique étudiante. Permettre, par exemple, qu'il y ait 10 ordinateurs en réseau et que les gens puissent venir y travailler pendant deux jours. Donner des salles de réunions à disposition des consultants, puisque beaucoup sont installés à Sceaux et travaillent dans leur maison. Si on pouvait envisager quelque chose de fluide autour de ces locaux avec la possibilité de les louer... Il y a probablement un modèle économique à créer et un rééquilibrage l'espace disponible pour la vie privée économique.

Applaudissements

Dans la salle : Merci pour ton intervention, Sylvie, concernant les terrains de tennis ! Juste pour dire que nous avons le parking Albert 1^{er} et que c'est une bonne occasion pour vous dire que nous espérons le garder, car nous avons effectivement besoin d'un parking. Quant aux terrains de tennis qui sont, soi-disant, abandonnés, j'avais fait une brève étude en 2005 portant sur les 400 habitants des pavillons et tout le monde voulait, à 91 %, que tout soit réhabilité pour faire des terrains de tennis, de basket et un terrain de jeu car il y a beaucoup de jeunes et nous avons besoin d'un espace vert.

Animateur: *Catherine, des éléments de réponse...*

Catherine Brown: Je peux répondre concernant la répartition et les tailles des entreprises : 62 % sont des TPE, très petites entreprises (indépendants, professions libérales), 30 % de petites de 1 à 9 salariés, 7 % de 10 à 99 salariés, 1 % entre 100 et 500 salariés. Les principaux employeurs sont la mairie (400 emplois), l'Université Jean Monnet (400), la Fondation Santé des étudiants de France (200 salariés), Lakanal (200), la Direction départementale de sécurité publique (100 environ). Les emplois présents sont majoritairement tournés vers les domaines tertiaires, le commerce, les services, l'administration. La construction ne représente que 2,5 % des emplois, l'industrie 7,5 %, la fonction publique représente 30 % des emplois sur la commune et le secteur commerçant 7,3 %. Certaines statistiques sont un peu anciennes car elles se réfèrent au dernier recensement. Cependant, entre 2004 et 2008, il y a eu 283 nouveaux établissements économiques créés sur le territoire de la commune. Il y a donc une réelle dynamique.

Dans la salle : Combien de supprimés ?

Catherine Brown: Je n'ai pas ce chiffre.

Animateur: *M. Atlan, comment réagissez-vous aux remarques concernant les parkings ?*

Gérard Atlan : Bonjour à tous. Pour moi, c'est un exercice périlleux, car c'est la première fois, depuis 45 ans de vie commerciale à Sceaux, que je suis intégré dans une réflexion, à la demande de Philippe Laurent, qui est venu aussi plancher chez moi la semaine dernière au Conseil du commerce de France. Je suis commerçant dans la rue piétonne depuis 45 ans et j'ai vu l'évolution de la rue Houdan. Ce que je peux vous dire, c'est que les commerçants ne sont

pas dans une situation de confort. Nous sommes toujours dans une situation de compétition et de séduction vis à vis des clients, comme tous les commerçants.

Concernant, les parkings, c'est un peu comme les places de cinéma. On n'a pas envie de se retrouver tout seul le lundi après-midi dans une salle à moitié vide. Les parkings, c'est un peu la même chose, il faut un juste équilibre entre le parking et ses capacités d'absorption. Pour les clients qui ont la chance de pouvoir choisir entre le commerce de proximité à Sceaux, avec tout ce que cela comporte comme handicaps pour certains et comme avantages pour d'autres, et le commerce de centres commerciaux, Sceaux a un avantage particulier. Cela fait 45 ans que les prospects sont attirés par les différents centres, et malgré cette difficulté, le commerce à Sceaux est resté très dynamique. Donc, quand vous allez à Belle Epine - et c'est tant mieux - et que vous trouvez une place gratuite dans le parking, s'il vous plaît, comptez les pas qui vous séparent de votre voiture à votre commerçant du centre commercial. Vous verrez qu'il y a la même distance qu'entre Les Blagis et la rue Houdan ! Se garer paraît plus difficile en centre-ville. C'est d'ailleurs pour ça qu'il valait mieux que la rue Houdan devienne piétonne. Je crois qu'il faut faire la différence entre la distance qui nous paraît normale dans un centre commercial où tout est grand et celle qui nous paraît difficile en centre-ville.

Hervé Novelli, le Ministre du commerce, est venu le premier jour des soldes à Sceaux. Il a été agréablement surpris par la vitalité de la rue piétonne, par la totale concertation entre les commerçants avec la municipalité. Nous avons une ville tout à fait exceptionnelle où il fait bon vivre et où il est aussi bon de faire ses achats ! Merci à ceux qui viennent dans ces commerces de proximité !

Applaudissements

Animateur: *M. Perruchot, êtes-vous dans de bonnes conditions pour travailler ?*

Dans la salle : Il faut fabriquer les conditions et vraiment sortir de son commerce. Nous avons une chance à Sceaux, c'est l'association (Lucas) qui est en relation avec la mairie. J'habite à Anthony et je vois ce qu'il se passe autre part. Moi, je suis là depuis 17 ans. J'ai fait pas mal de choses et je me suis un peu impliqué dans la vie économique et sociale. Le commerce a beaucoup évolué et s'est bien réparti dans les trois pôles que sont le centre-ville, Robinson et Les Blagis. Après, on s'aperçoit qu'à Robinson, il y a très peu de commerçants qui montent au créneau. On ne les oublie pas, mais c'est un peu plus dur pour eux. Ils sont en travaux en plus en ce moment. Nous, aux Blagis, nous sommes deux à vraiment nous occuper de l'association : l'opticien Krys et moi-même. Nous participons à toutes les réunions. Nous avons un secteur d'activité qui fonctionne bien. Nous avons, comme tout le monde, un problème de parking. Mais nous avons pu résoudre beaucoup de choses grâce à des études techniques simples de rotation de parking. Ce n'est pas la peine de faire de gigantesques parkings comme à Vélisy. Les gens viennent ici pour le plaisir de consommer, bien qu'il n'y ait pas tous les commerces. Il serait justement important de développer l'attractivité pour augmenter la diversité.

Animateur: *M. Merlin, que vous inspire la phrase « la vie c'est le mouvement » et est-ce que Sceaux est bien placée en termes d'offre commerciale ?*

Stéphane Merlin : Nous avons un point de vue extérieur à la ville puisque nous travaillons sur toute la France. Le commerce c'est le mouvement ? Oui ! En moyenne en France, tous les 5 ans, 35 % des locaux commerciaux changent d'activité. Entre 2001 et 2006, près d'un quart des

locaux de Sceaux a changé. Ce changement est nécessaire pour s'adapter aux besoins des habitants qui évoluent. Le mouvement est donc permanent et nécessaire.

Sceaux est remarquable par rapport à l'échelle de l'Île-de-France. La rue Houdan est exemplaire. C'est aussi l'action de l'ensemble des acteurs locaux qui crée cette situation là. Mais rien n'est jamais acquis. Deux chiffres sont importants : la dépense d'ensemble des Scéens vers des commerces est d'un peu plus de 100 millions d'euros, dont 50 millions qui restent dans la commune. À l'inverse, sur 100 euros de chiffre d'affaires réalisé à Sceaux, 50 euros sont le fruit d'une clientèle extérieure à la ville, et c'est ça qui fait la différence aujourd'hui.

C'est le fruit d'un ensemble d'offres qui a su conserver une image attractive. On a gagné 5 points en 5 ans, nous étions à 45 % des dépenses en 2001. En partie grâce à l'évolution de l'offre et à une attirance générale pour les petits commerces.

Pour le stationnement : c'est la qualité d'accès, de rotation et d'usage et non la quantité qui compte. À l'avenir, les sites commerciaux auront besoin d'identité. Sceaux a la renommée. Il faut juste un peu plus de diversité pour ne pas répondre uniquement aux besoins courants.

Gérard Atlan : Quand on parle de la zone de commerces de Sceaux, il faut parler de la Zone de chalandise de Sceaux. Elle est réputée à 10 km autour grâce à son commerce de proximité. Je suis tout à fait favorable à une plus grande concurrence à l'intérieur même de la ville. J'ai un confrère qui a fermé. Je ne dis pas un concurrent. Je ne sais pas si cette fermeture est une bonne chose à long terme pour la bijouterie à Sceaux. Le client a plus de références aujourd'hui. Le rôle du commerçant est d'essayer de comprendre et de donner le meilleur produit au prix le plus juste. Ma boutique fait 50 m², il y a toujours du monde. Pour les parkings, c'est pareil. Ce que je trouve navrant, c'est que mes clients paient le parking. L'union des commerçants pourrait donner des tickets d'une heure de parking gratuit.

Applaudissements

Animateur : *Merci pour cette remarque. Une question a été posée sur le lycée Lakanal. Pouvez-vous nous dire, Mme Coq, où en sommes-nous des projets concernant le lycée Lakanal ?*

Dans la salle : Pour les lycées en général, pas seulement pour Lakanal !

Pascale Coq : Il me sera difficile de parler du lycée Marie Curie parce que je n'ai aucun élément d'information à ce sujet. Je suis la principale adjointe du collège à l'intérieur de la Cité scolaire Lakanal et je ne connais que ce dossier, j'en suis désolée. Le dossier est ancien, à ma connaissance, il date de 2003, c'est-à-dire deux ans avant que je n'arrive moi-même à Sceaux, et à Lakanal.

Nous en sommes aujourd'hui à la phase où la rénovation d'ensemble pourrait être abordée à condition que l'on règle un premier élément lié à l'internat qui abrite des élèves des classes préparatoires. Je confirme la nécessité absolue de mettre en route la rénovation des murs de Lakanal. Je n'y suis que depuis peu de temps, mais il n'est pas rare que j'inscrive en 6^{ème} des enfants voire des petits enfants d'élèves de Lakanal. Il y a un réel attachement local à ce patrimoine architectural et culturel. Or, il est grandement dégradé. Je peux témoigner d'avoir vu des morceaux de pierres tomber à cinq centimètres d'un professeur sereinement installé sur la terrasse. Sans noircir le tableau, il y a un véritable problème de sécurité des locaux.

Dans ce contexte, où en sommes-nous ? Il est question de reconstruire le local qui abrite l'internat pour les élèves des classes préparatoires à l'intérieur de la Cité elle-même. Pour se faire, il faudrait obtenir le déclassement de la partie boisée du fond du parc sur laquelle

devrait être construit le bâtiment. Le projet d'internat s'inscrit dans un projet global. Or, à ma connaissance, il n'y aura pas de rénovation globale des murs s'il n'y a pas, dans un premier temps, déplacement de l'internat sur le territoire de la cité scolaire hors des murs bâtis. L'internat doit être reconstruit pour deux raisons principales. La première est la sécurité. Il se trouve au 3^{ème} étage sur une longueur de 350 mètres entre le premier et le dernier lit. Je vous laisse imaginer les problèmes d'évacuation en cas de sinistre. Par ailleurs, nous n'avons pas d'accès handicapé.

Animateur: Les parents d'élèves se plaignent-ils du problème de sécurité du dortoir?

Pascale Coq : La plupart ne le savent pas, car les parents d'élèves sont en général des habitants de Sceaux, or les étudiants internes viennent de province ou de l'étranger. La deuxième raison pour laquelle cet internat devra être délogé, c'est que la cité scolaire manque cruellement de place. Déplacer l'internat permet de récupérer de la surface d'enseignement. C'est vital. Il manque 4 600 m² environ. Cela a été défini par la région selon des normes établies pour assurer l'enseignement dans de bonnes conditions sur les trois cycles hébergés que sont le collège, le lycée et les classes préparatoires. Si on enlève l'internat, on récupèrera une partie de presque 3 000 m², ce qui correspond assez bien au fonctionnement du collège. Si Lakanal explose, ne contient plus ses effectifs toujours plus nombreux, avec l'assouplissement de la carte scolaire, il faudra bien envisager de déplacer les enseignements. Or c'est le collège qui risquerait de partir ailleurs, puisqu'il correspond à l'effectif moindre (650 élèves contre 1500 au lycée). Ailleurs ? Où ? Je me tourne vers M. le Maire...

M. Le maire : A Wissous !

Rires

Pascale Coq : C'est une excellente idée ! Vous imaginez ma difficulté d'imaginer cet éloignement.

Animateur: Les réactions sont en chaîne : si l'internat n'est pas reconstruit, la rénovation ne se fera pas et le collège risque d'être déplacé...

Pascale Coq : C'est la deuxième raison liée aux surfaces d'enseignement dédiées.

Applaudissements

Animateur : *Merci pour ces précisions Mme Coq. Nous reportons les questions concernant le sport et la culture pour rester sur les questions d'attractivité car c'est assez important. Que faire pour développer les activités économiques en lien avec les étudiants ? Qui veut dire un mot ?*

François Loscheider : Nous sommes sur un territoire où il n'y a pas de campus hors la ville. Nous avons l'ambition, sur une longue durée, de développer une forme de campus urbain, ce qui suppose une intégration plus forte dans la ville, un maillage du territoire avec un certain nombre de lieux de vie. Cela me semble aussi ambitieux qu'un campus hors les murs, créé *ex nihilo*.

Animateur: M. Duverneuil, cela vous concerne aussi en tant qu'acteur économique ?

Didier Duverneuil : Oui, en tant qu'acteur économique et financier car les banques participent à la reprise ou à l'accompagnement des créateurs d'entreprises. Le nombre important d'établissements financiers est un signe de bonne santé de la ville. Les banques participent en tant qu'acteurs de proximité par des partenariats avec la Chambre des métiers et la Chambre du commerce en distribuant des prêts aidés aux créateurs d'entreprises. On voit régulièrement des créateurs venir frapper à notre porte.

Animateur: Que pensez-vous de l'idée d'ouvrir des sites pour venir travailler ?

Didier Duverneuil : Oui, tout à fait. On a vu tout à l'heure que beaucoup d'acteurs font du service. On peut faire l'analogie avec les pépinières d'entreprises innovantes, itinérantes, qui n'ont pas besoin de grosses infrastructures. Cela pourrait renforcer l'attractivité de la ville.

Gérard Atlan : J'étais agréablement surpris d'apprendre tout à l'heure qu'il y avait 13 500 apprenants et 8 000 étudiants. Mais en tant que commerçant, je ne les vois pas participer à la vie de Sceaux. Alors, comment faire pour les intégrer, non pas pour des questions de business mais pour que l'on puisse avoir cet échange générationnel pour la richesse de notre ville ? C'est une question que je me pose. Pour revenir aussi sur l'attractivité commerciale de Sceaux, on dit souvent que l'on ne souhaite pas retrouver dans le centre les mêmes enseignes que dans le centre commercial. Je répondrais oui et non. Car si on avait les mêmes structures, ce serait néfaste pour le chiffre d'affaires, mais je dirais oui si ce sont des commerces indépendants, des enseignes de franchisés et de franchiseurs, car vous avez derrière ces enseignes nationales des chefs d'entreprises qui font attention à ne pas perdre leurs clients. Non si ce sont des succursales, car c'est tout à fait déshumanisé. Pour les 7 000 bijoutiers...euh... 7 000 étudiants !

Rires

Je pensais au nombre de bijoutiers en France ! Pour tout vous dire, il y en avait 12 000 il y a 20 ans, mais ce n'est pas pour cela que le commerce de la bijouterie se porte mal. Il y a eu un phénomène de concentration. Mais actuellement, on a beaucoup de chance - je le dis aussi en tant qu'habitant - et surtout à Sceaux, car nous avons une alchimie qui fonctionne bien entre les commerçants, la chambre du commerce et la municipalité, malgré tous les reproches que l'on peut faire à une municipalité bien entendu !

Rires

Dans la salle : Le stationnement payant a tendance à se généraliser et s'étend de plus en plus au niveau de la ville. Serait-il possible de prévoir des stationnements gratuits dans les zones bleues, non pas celles qui sont proches des commerçants, mais pour les gens qui ne peuvent pas toujours alimenter les parcmètres ? Par ailleurs, j'ai toujours du mal à comprendre comment on a pu mettre autant d'argent dans ce morceau de ferraille qu'est le belvédère et pas en priorité dans la rénovation du lycée Lakanal ! Si beaucoup d'intervenants sont intervenus dans la décision de construire ce belvédère - ville, département, région - quelle est la position de la commune ? Etait-elle d'accord avec ce projet ?

Applaudissements

Dans la salle : Une des caractéristiques de Sceaux par rapport aux communes voisines est son histoire. Nous avons le parc qui draine 2 millions de visiteurs par an. N'y aurait-il pas un moyen de faire un sentier touristique qui pourrait aller du parc, à la maison de Cochin rénovée, en évitant le belvédère bien entendu, jusqu'à la maison Pierre-Curie - où j'ai vu des japonais et des polonais prendre en photo la façade - tout ceci en passant par la rue Houdan ?

Animateur: *Pour acheter des bijoux par exemple !*

Rires

Dans la salle : Une autre question qui concerne Mme Brown par rapport à la linéarité de la rue Houdan. Vous avez posé la question des réserves à venir, que comptez-vous faire de cette partie de la rue Houdan ?

Dans la salle : Une question concernant la sécurité. Vous avez fait allusion, M. Atlan, à la disparition d'une autre bijouterie. Je sais que c'est pour des raisons d'insécurité, d'autres magasins ont été victimes d'attaques. Pensez-vous que la sécurité, des commerçants en particulier, est suffisamment assurée à Sceaux ?

Dans la salle : Sur la diversité des commerces. Je crois qu'il y a deux ou trois ans, une loi a paru qui autorise la ville à se prononcer sur l'installation de commerces. Pouvez-vous nous donner un retour sur le bénéfice que ce texte apporte à la ville de Sceaux. Serait-il possible, notamment, de limiter l'invasion des banques et des coiffeurs ?

Dans la salle : Sur Lakanal, vous allez récupérer 3 000 m² avec la partie dortoir, si l'on construit sur la partie protégée. Que représente cette partie protégée ? Et si elle était constructible, est-ce que vous pourriez prévoir un dortoir mutualisé, pour qu'il soit commun à plusieurs établissements comme l'EPF ... ? D'autre part, au niveau des territoires de ces établissements, quels sont les pouvoirs d'une commune par rapport au département et à la région ?

Animateur : *Grosso modo, le département gère les collèges et la région les lycées, non ? Mme Coq ?*

Pascale Coq : En général, vous avez raison, mais Lakanal est une Cité scolaire qui a été rattachée à la région il y a quelques années. Et à ce titre, le collège est aussi géré par l'intermédiaire de la région. Il existe quelques subventions qui passent du département à la région, mais les grands chantiers, dont celui de la rénovation, sont exclusivement traités par la région.

L'internat abrite aujourd'hui 189 lits et le projet concerne 200 lits. Je ne pense pas que l'on puisse faire davantage car le bâtiment est prévu sur une hauteur de 9 mètres de haut, soit R+2, l'équivalent de l'actuel bâtiment scientifique à peu de chose près. Le bâtiment ne peut pas être beaucoup plus grand, car il sera implanté en bordure de l'avenue Franklin Roosevelt, c'est-à-dire en vis-à-vis de la commune de Bourg-la-Reine et non pas de Sceaux. Il ne sera jamais possible de l'implanter de l'autre côté parce que l'on est dans le périmètre protégé du château.

Animateur: *Mme Sillon, que pensez-vous de l'idée d'un sentier touristique ?*

Lilianne Sillon : Elle est très intéressante, en effet..., c'est quelque chose que j'ai mis en place voilà quatre ans avec des visites guidées sur le centre historique de Sceaux. Je vous

invite à y participer, quatre sont prévues cette année. Nous avons aussi mis en place, au sein de l'agglomération, une randonnée pédestre qui s'appelle « du vert, de l'eau, des villes ». C'est une randonnée d'environ 25 km, qui peut être scindée puisque son parcours est desservi par le RER et les bus. Il existe une brochure avec des précisions sur les sites à visiter. Si vous ne connaissez pas la brochure, je vous invite à venir à l'Office du tourisme vous la procurer. J'ai créé cette visite pour faire découvrir l'histoire, et les gens sont étonnés de la richesse de notre ville sur un si petit territoire. Cela peut être étendu à d'autres parties de la ville bien sûr. Mais peu de personnes viennent. Donc, faites venir du monde !

Animateur : Concernant la sécurité des commerces qui veut répondre ?

Gérard Atlan : La sécurité est toujours un problème surtout pour les bijoutiers. À l'échelle nationale, Sceaux se porte plutôt bien. Ensuite, tous les commerces ont leurs malheurs. J'ai été victime de deux hold-up, en 1983 et 2006. On en a très peu parlé, mais nous avons tous les mêmes problèmes. Nous avons toujours des progrès à faire. L'union des commerçants travaille avec les forces de police sur ce sujet.

Quant à la loi de préemption sur les baux commerciaux, notre organisation a travaillé avec le cabinet de René Dutreil (alors ministre des PME) à son élaboration. Nous souhaitons que cette loi soit de dernier recours, car nous ne souhaitons pas que la ville empiète, pour un oui ou pour un non, sur le principe même de la propriété d'un fonds de commerce. Pour beaucoup de chefs d'entreprises, la vente d'un fonds de commerce fait partie leur pécule de retraite. Si demain, je vends la bijouterie à une banque, la ville ne sera pas au courant. Mais avec cette loi, la municipalité peut être au courant et dispose de certains moyens de persuasion. Certains fonds de commerce ne pourront pas devenir, par exemple, une agence de téléphone pour privilégier un commerce de qualité. Le commerçant doit précéder la demande du client.

Animateur : On a mis de l'argent dans le belvédère et non dans les logements. Qui a pris cette décision ?! Levez la main ! Je ne sais pas qui interroger sur cette question, peut-être le maire nous donnera son avis tout à l'heure.

Dans la salle : Nous n'avons pas évoqué le problème de la concertation avec les communes voisines. On a bien dit que nous étions sur un petit territoire. Je prends par exemple, sur mon quartier, le problème de la zone verte créée par Bourg-la Reine, le problème des voitures sur la partie de Sceaux, le contact sur Les Blagis entre l'escale et le CSCB. Qu'en pensez-vous et qu'est-il fait dans ce domaine ?

Dans la salle : Une interrogation au niveau des commerçants. J'ai entendu votre satisfaction sur les commerçants de Sceaux. Il me semble que la qualité a changé. Je vais maintenant faire mes courses à Paris. Je pense qu'il faudrait que vous réfléchissiez notamment au niveau des traiteurs, il n'y en a qu'un dans la rue piétonne, alors qu'il y a une banque qui a 3 agences sur Sceaux, et les opticiens, je n'en parle même plus, à croire que plus personne ne voit clair !

Dans la salle : Vous avez tiqué tout à l'heure par rapport au m² des étudiants de Lakanal, mais 1 000 étudiants à l'EPF ce sont 20 000 m² de chambres de base, en comptant les chambres et les circulations, à 4 000 euros du mètre carré (prix du HLM la semaine dernière). Pour Jean Monnet, ce n'est pas du gratuit ? Mon grand-père était chef de gare à Robinson, à l'époque, les parisiens venaient par le train et on mesurait le nombre de personnes avec le nombre de tickets au mètre. Aujourd'hui, Sceaux est un poumon. Dès qu'il fait beau, il y a du monde, et c'est tant mieux ! Moi, quand j'étais enfant il y avait des usines autour de chez moi.

On a poussé les usines. Très bien. Et après on a poussé les artisans. Mais ils sont où nos artisans aujourd'hui ? Il faudrait y penser à ça !

Animateur: Pas d'autres questions ? Non. Je me tourne alors vers nos experts. Mme Brown, quid de la concertation avec les communes voisines ?

Catherine Brown : La concertation avec les communes voisines existe dans le cadre du PLU. Il y a des échanges sur le diagnostic et sur les projets. Le contexte urbain, on en tient compte. Par ailleurs, la dernière carte de présentation qui montrait la rue Houdan n'évoquait en aucun cas un principe de prolongation de la rue Houdan en piétonnier jusqu'à la gare RER de Robinson. Mais quand on se posera la question de conforter les commerces de proximité à Sceaux, cela aura un impact indéniable sur les formes, les volumes, les façons d'implanter les bâtiments, car le commerce a besoin de certaines données techniques.

Animateur: M. Merlin, concernant la qualité des commerces de bouche ?

Stéphane Merlin : Quand on compare les commerces qui existent à Sceaux, y compris leur évolution, on reste sur un niveau qualitatif très supérieur par rapport à ce que l'on rencontre en général. Mais il n'y a pas beaucoup de regain. L'amélioration qualitative, notamment sur le commerce de bouche, est difficile parce que les contraintes sont importantes. Concernant les artisans, c'est une diversité de métiers énorme.

Animateur: Nous allons maintenant aborder la question du sport et de la culture. Quel est donc votre avis sur le sujet ?

Dans la salle : Une interrogation adressée à M. Merlin. Est-il possible d'avoir accès à votre étude, sa date, le nombre de personnes sondées, etc ? Par rapport au sport, j'aimerais savoir quel va être l'impact du PLU sur l'aspect sportif ? Y a-t-il moyen que la Grenouillère soit une soupape d'élargissement ? Nous avons des problèmes avec la piscine : elle doit être rénovée, mériterait d'être couverte et élargie avec un 3^{ème} bassin. N'y a-t-il pas moyen, au niveau de l'intercommunalité, de faire quelque chose qui soit ouvert à tous les jeunes ? Je pense que M. le Maire n'est pas opposé à cette idée.

Il y a également des tennis fort appréciés à la Grenouillère, mais qui pourraient être aussi une soupape. Que va faire le PLU par rapport aux tennis qui sont à l'abandon ? Je pense qu'il y a plutôt besoin d'une volonté politique et financière mais si cela doit passer par un PLU, pourquoi pas ?!

Dans la salle : Quel est le devenir du stade du lycée Marie Curie, sachant qu'il est à l'abandon... Allez-vous le rénover, le laisser aérien, ou construire à la place, comme à Lakanal, des logements pour les étudiants ?

Dans la salle : On a parlé d'un projet de réaménagement des terrains qui jouxtent le gymnase des Blagis, en particulier d'une salle dédiée au tennis de table. Ce projet est-il toujours d'actualité et est-il prévu de le mettre en place pendant la mandature en cours ?

Dans la salle : Quel est le devenir du gymnase du petit Chambord ?

Dans la salle : Je suis confuse car je me pose la même question qu'à la première réunion, c'est à dire l'accès aux Gémeaux quand on habite en haut du cinéma ou quand on habite en bas. Il n'y a aucun moyen de transports en commun le samedi et le dimanche. Il faut se

débrouiller avec les voisins. C'est un peu léger comme réponse. Je suis allée à la conférence la semaine derrière à pied et heureusement quelqu'un a pu me ramener.

Dans la salle : Je souhaite que l'on maintienne les squares de quartier car les parents n'ont pas forcément tous le temps d'emmener leurs enfants plus loin. On constate que des enfants viennent jouer au ballon sur le fronton du mur de tennis et on se demande pourquoi ils viennent à cet endroit-là ? On a l'impression qu'il manque des squares de quartier. Il faut veiller à ce qu'il y ait bien, dans les règles de construction, des espaces verts à proximité des immeubles. Il ne faut pas permettre une trop grande densification sans prévoir des espaces de jeux et des espaces verts pour les enfants.

Dans la salle : A t-on une idée de la fréquentation de nos différents équipements sportifs ? Sait-on qui les fréquente ?

Dans la salle : Qu'en est-il d'un grand stade de rugby peut-être dans le cadre de l'intercommunalité ?

Dans la salle : Est-on candidat aux Jeux Olympiques ?

Nous sommes une petite commune et on nous demande toujours plus : stade de rugby, de foot, mur d'escalade, etc, ça suffit non ?! On a déjà le belvédère !

Applaudissements et rires

Animateur: *M. Perruchot, que pensez-vous des équipements ?*

Rémy Perruchot : Une petite remarque. Il y a déjà trois ans, la mairie nous a donné un bilan des équipements sportifs. Le bilan était assez triste, car il y avait beaucoup à faire en entretiens et en créations. Il y a pas mal d'équipements, mais en fait beaucoup d'entre eux sont obsolètes ou peu utilisés.

Animateur: *Lesquels par exemple ?*

Rémy Perruchot : On parlait des tennis, ils sont réellement utilisés, mais un quart est à l'abandon. Ceux qui sont utilisés le sont avec beaucoup d'adhérents (1000).

Animateur: *Certains pourraient muter ?*

Rémy Perruchot : Il y a énormément d'associations scéennes proposant différents sports qui sont en attente de structures. Il serait important de faire un point sur les besoins de chacune pour voir à qui pourrait être attribué ces terrains. Même chose pour les écoles. Il arrive que certaines s'expatrient pour une pratique sportive...

M. Le Maire : Aucune école à Sceaux ne s'expatrie pour une pratique sportive !

Rémy Perruchot : Non, mais c'est le cas à Anthony par exemple. A Sceaux, il y a des terrains en friche qu'il faut restructurer. Il faut penser également aux étudiants qui sont là à midi, à un moment où ils peuvent faire du sport. On peut jouer au tennis, mais on peut difficilement prendre une douche, ce qui complique les choses si l'on veut aller travailler l'après-midi. Il faudrait penser des terrains pour tous, ce qui signifie des terrains ouverts. Evidemment, il y a un problème de sécurité, pour ça il vaut mieux qu'ils ne soient pas cachés.

Animateur: Concernant la culture ?

Gérard Atlan : Juste pour rebondir sur un domaine qui n'est pas le mien parce que c'est toujours agréable d'essayer de comprendre. Je partage tout à fait l'idée de Monsieur, que l'on ne peut pas tout demander à sa municipalité parce qu'on ne peut pas tout demander aux Scéens. Par contre, pour ce qui est du domaine sportif, on a l'illustration aujourd'hui et demain de l'entreprise nationale d'agence immobilière Foncia qui a sponsorisé le Vendée Globe. Dans le domaine du sport, je n'y connais rien, mais dans le domaine du partenariat, je m'y connais. Donc, moi je pense qu'il faut en trouver avec les banques de Sceaux, puisqu'elles nous prennent des m², elles sont là pour nous aider. Il faut leur demander d'être partenaires de la municipalité, de la région, de la communauté de commune, pour faire en sorte que les équipements sportifs soient mis à niveau, seulement en partie sur le budget municipal.

Applaudissements

Mon organisation vient de faire une manifestation de très haut niveau et je n'ai pas pu trouver chez mes fédérations adhérentes, que sont la grande distribution, le commerce automobile, toutes les forces de commerce, les budgets nécessaires pour mettre cette manifestation au point. Ils m'ont dit « Atlan tu te débrouilles ! » et je me suis débrouillé ! C'est une banque que je ne nommerai pas ici, qui m'a aidé à la mettre au point. A la fin de la manifestation, j'ai annoncé à mon partenaire que j'avais une bonne et une mauvaise nouvelle : « la bonne c'est que tout le monde est très content, la mauvaise est que nous avons prévu d'en faire une tous les ans et non plus tous les deux ans, donc je me tourne vers vous ». Ils m'ont dit qu'ils partaient pour le budget 2010. Donc, le partenariat, s'il est bien monté, permettra aux Scéens d'avoir des équipements sportifs de qualité en ayant moins de taxes à payer.

Animateur: C'est une piste. M. Duverneuil, avez-vous votre carnet de chèques avec vous ?!

Rires

Didier. Duverneuil : Ce que dit M. Atlan nous touche au premier chef, en tant que commerce de proximité. Je pense que malgré tout, peut-être pas à Sceaux mais à Paris, les interventions de certains partenaires, type banque ou grande distribution, sont assez actifs sur le soutien de manifestations régulières. En tant que banquier de proximité, je trouve l'idée très bonne, d'être un acteur à ce niveau-là. C'est une réflexion qu'il faudrait faire remonter dans les étages des banques qui en termes de vecteurs de communication véhiculent, pour certains, une image avec la voile, le tennis pour d'autres. C'est donc intéressant en termes d'image.

Animateur: Je suis surpris qu'il n'y ait pas de question sur la culture. M. Lucas, vous êtes membre du conseil d'administration du centre social et culturel des Blagis, le CSCB. Quel est le diagnostic que vous faites sur Sceaux ? Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez améliorer ? On a parlé d'accessibilité, c'est une vraie question...

Daniel Lucas : Je parlerai en tant que membre du Conseil d'administration du CSCB et en tant que vice-président des artistes Scéens. Nous avons parlé de partenariat et je ne pouvais m'empêcher de penser aux activités qui se font en partenariat avec les commerçants, avec les différents sites culturels, artistiques et historiques de Sceaux. Je pense, particulièrement pour le CSCB, à un rallye pédestre qui circule dans Sceaux, le musée d'Île-de-France intervient

avec nous et les commerçants nous accueillent également, régulièrement. En matière artistique, je voudrais saluer une initiative prise par les commerçants de Sceaux. Je pense que M. Atlan est très au courant : une première ouverture des boutiques aux artistes de Sceaux pour leur permettre de présenter leurs œuvres pendant 8 ou 10 jours. Cela a été très bien accueilli, mais cela a présenté quelques difficultés au niveau de l'organisation. On nous a promis de mieux l'organiser l'année prochaine. L'initiative prise est tout à fait intéressante, nous ne pouvons que souhaiter qu'elle se renouvelle dans les années à venir. Il y a donc des partenariats à Sceaux.

Animateur: M. Paul en tant que président de l'animathèque MJC, êtes-vous d'accord sur ce point ?

Jacques Paul : Pour l'organisation dont je m'occupe, nous n'avons pas beaucoup de partenariats, par contre, on peut s'inscrire dans toute la première partie du débat. La MJC, c'est une PME de taille importante, nous avons 82 salariés, dont 13 salariés à temps plein, et 30 bénévoles enseignants et 12 bénévoles administrateurs. Le MJC a 2 300 adhérents, 80 types d'activités différentes, chaque activité se présentant environ 30 fois par an, ça fait 2 400 activités chaque année à l'intérieur de la MJC. A part cela, nous avons toutes sortes d'activités (sport, fitness etc.), nous accueillons le tennis de table avant qu'il ne trouve un lieu qui lui soit dédié, et nous avons des activités d'artisanat (peinture, sculpture). Nous avons aussi des activités d'extérieur. La ville a créé, il y a 10 ans, les studios de la Caisse Claire, afin de permettre aux jeunes de faire de la musique actuelle. Cette activité s'est développée au fil du temps, et actuellement, nous avons 120 adhérents qui viennent répéter et jouer. Ces jeunes que nous formons, on les forme pour qu'ils puissent aussi se produire. Nous donnons 6 concerts par an aux Gêmeaux avec qui nous avons des partenariats, et ils sont tout le temps pleins à 100 %. Depuis 3 ans, nous avons développé le théâtre d'improvisation, à partir d'acteurs qui étaient enseignants de la MJC, et petit à petit, il s'est formé une ligue professionnelle de théâtre d'improvisation, sachant qu'il y en a 9 en France. Cette année, il va y avoir un championnat de France entre les 9 ligues dont la finale aura lieu aux Gêmeaux le 20 juin, dans la grande salle.

Daniel Lucas : Juste une précision sur le CSCB, il est en zone limitrophe de Fontenay-aux-Roses, Bagneux et disons Bourg-la-reine, le long de l'avenue Jean Perrin. Nous avons 1 000 adhérents mais nous avons 1 500 participants à nos différentes activités car des personnes participent à plusieurs activités. 62 % de ces participants sont de la ville de Sceaux mais le reste vient des communes voisines. Donc, ceci montre que le CSCB n'est pas fermé à des contacts venant de l'extérieur. Les directrices du CSCB et de l'Escal se réunissent régulièrement pour voir quels sont les intérêts réciproques qu'il peut y avoir à développer telle ou telle activité. Parmi ces 1 000 adhérents, nous avons 450 personnes inscrites à la bibliothèque, 186 participent à l'artisanat et à tout ce qui est artistique, 160 personnes participent à des activités qui concernent la musique.

Animateur: Je vous rappelle aussi une question avant de redonner le micro dans la salle : Comment peut-on pousser à l'épanouissement des talents ?

Dans la salle : Je voudrais dire que pour une ville qui a comme logo la croisée des talents, c'est important que l'on parle aussi de notre association et surtout aux artistes qui participent au petit déjeuner que la ville organise qui créent des synergies et des partenariats actuels et futurs. Nous avons un an d'existence. Nous avons vécu une belle aventure avec un bâtiment qui devait être démoli et qui n'était pas utilisable. La ville nous a proposé de créer cette

association pour créer des ateliers d'artistes éphémères. Ils se sont ouverts au 54 rue de Bagnoux et cela nous a permis de faire un petit pôle de création aux Blagis et justement de créer du tissu social beaucoup plus dense au niveau culturel. Nous avons des actions prévues. Une exposition a eu lieu en avril dernier. Cent personnes sont venues en un week-end.

Pour revenir une seconde sur le Belvédère, si nous voulons être dans une ville moderne, nous ne pouvons pas tous être d'accord sur le plan esthétique. Nous aimerions qu'il y ait davantage de synergie entre les partenaires publics -nous avons déjà une belle écoute de la ville - mais aussi les institutions comme le CAUE, les Gémeaux, qui sont de beaux lieux mais qui semblent être des îlots dans la ville. Nous sommes partant pour des partenariats. Il me semble qu'il aurait été bien que la directrice des Gémeaux ou quelqu'un du CAUE soit invité parmi vos intervenants.

Animateur: M. Soulé, du CAUE, est dans la salle. Vous pourrez en parler avec lui après.

Dans la salle : Une ville moderne, c'est une ville qui mélange ateliers d'artistes et logements sous une forme pérenne. Sceaux est une petite ville mais cela ne coûte pas forcément plus cher. Nous allons travailler aussi sur ces dossiers.

Applaudissements

Dans la salle : Nous demandons des bénévoles professeurs pour aider les jeunes en difficulté.

Dans la salle : Par rapport à la capacité de la ville, il est bien beau de demander trop à la ville mais il faut déjà savoir ce que la ville a à donner à ce centre. Nous avons parlé de deux millions de visiteurs par an au parc de Sceaux, ce qui représente en moyenne 100 touristes visiteurs potentiels par habitant. Sceaux dispose d'un potentiel, elle pourrait répondre à des besoins pour les touristes, au niveau de l'hébergement par exemple. Il faut voir ce dont on dispose comme logements pour les étudiants plutôt que pour un terrain de rugby.

Dans la salle : Je tenais à remercier M. Atlan et M. Perruchot qui ont bien parlé, mais je tiens aussi à parler aux associations. J'ai pu avoir des dialogues, l'année dernière, avec des associations et je suis absolument ouvert en tant que président à toutes autres associations qui désirerait collaborer pour une manifestation musicale, artistique, etc. Nous avons travaillé avec les enfants des écoles et avec des artistes. Bien sûr ce sont toujours des organisations difficiles par manque de personnel. Il faut avoir de la volonté pour arriver à organiser cela, mais nous sommes tous très ouverts. Le parcours pédestre nous intéresse.

Dans la salle : On a déjà dit que Sceaux était une ville universitaire. Mais je suis toujours étonnée de constater qu'il n'y ait pas d'orchestre commun à toutes ces universités pour les jeunes. Ne pourrait-on pas faire un orchestre ou une troupe ?

Animateur: Voulez-vous vous en occupez ?

Rires

Dans la salle : Je ne peux pas, je suis professeur de mathématiques ! Par ailleurs, je ne connais pas bien le théâtre des Gémeaux, je l'avoue, y a-t-il la possibilité de recevoir une troupe de danse ?

Dans la salle : Oui, bien sûr !

Dans la salle : Puisque la question des logements étudiants est souvent évoquée, a-t-on pensé aussi à la rénovation de la cité qui se trouve vers la Croix de Berny ou Anthony, ou, est-ce qu'éventuellement des possibilités pourraient exister pour améliorer les conditions d'hébergement des étudiants ?

Dans la salle : A propos de la demande de possibilité de faire venir une troupe de danse aux Gêmeaux, je ne sais pas si Madame appartient à une association, mais il faut savoir qu'à partir du mois de juin, les Gêmeaux n'ont plus de spectacles à caractère professionnel dans le cadre de leur programme et que les équipements sont accessibles aux associations de Sceaux qui en font la demande pour le mois de juin, de manière à faire des fêtes de fin d'année par exemple, mais avec une participation aux frais. Il faut prendre contact avec les Gêmeaux directement.

Animateur: *J'espère que cet atelier vous auront permis de créer de nouveaux liens, je crois que c'est déjà fait pour certains. Mme Sillon, concernant le rayonnement de la ville, les équipements culturels sont plutôt bien appréciés ?*

Liliane Sillon : J'entendais mes voisins parler de partenariat. Je voulais souligner que nous avons un partenariat très fort avec la ville puisque nous avons la volonté d'être présents sur les événements qui sont organisés par la ville. Nous avons un partenariat avec le musée d'Île-de-France, avec lequel nous avons des relations assez fortes depuis un an à peu près, un partenariat avec l'association l'UCAS (Union des commerçants et des artisans de Sceaux) et enfin, un avec Les amis de Sceaux qui sont les gardiens de notre histoire locale. J'ai entendu parler également d'attractivité. Nous, Office du tourisme, il faut savoir que l'on reçoit 53 % de visiteurs qui viennent de l'extérieur dont 38 % d'IDF, 7 % de parisiens, 4 % de provinciaux et 4 % d'étrangers. Il faut le savoir car c'est ce qui explique le rayonnement de la ville. Tout ceci parce que l'on a un patrimoine très riche, un pôle universitaire, des espaces verts (1/3 sont publics) et des équipements culturels de qualité. Nous recevons 8 000 visiteurs par an, ce qui fait environ 25 visiteurs par jour, ce qui est beaucoup. Cette petite ville a une grande attractivité. Nous avons 3 000 contacts par téléphone ou par courrier, et un site Internet depuis 2 ans qui a reçu 5 000 visites en 2008. Donc 16 000 contacts en tout, c'est assez important. Nous avons été sous-préfecture au XIX^{ème} siècle, qui nous a amené la ligne de Sceaux en 1846, ce qui a été très important, Lakanal est arrivé en 1885... Donc nous sommes une ville d'exception ! Notre histoire continue et le PLU est notre avenir !

Applaudissements

Daniel Lucas: Le salon des artistes Scéens ouvre ses portes jeudi pendant un peu plus d'une semaine et bien évidemment vous êtes tous invités à venir voir les œuvres de tous ces artistes. C'est un salon qui est reconnu comme progressant d'année en année. C'est à la Halle des Blagis.

Animateur: *M. le Maire, voulez-vous dire deux mots de conclusion ?*

Clôture de l'atelier par M. Le Maire :

M. le maire rappelle que la non-intervention des élus pendant l'atelier n'est pas une prise de position sur ce qui a été dit.

Il remercie les participants de leur présence et les invite à participer à la réunion publique prévue le 10 février 2009 à 20h30 en mairie.

Applaudissements